

Mézém@g



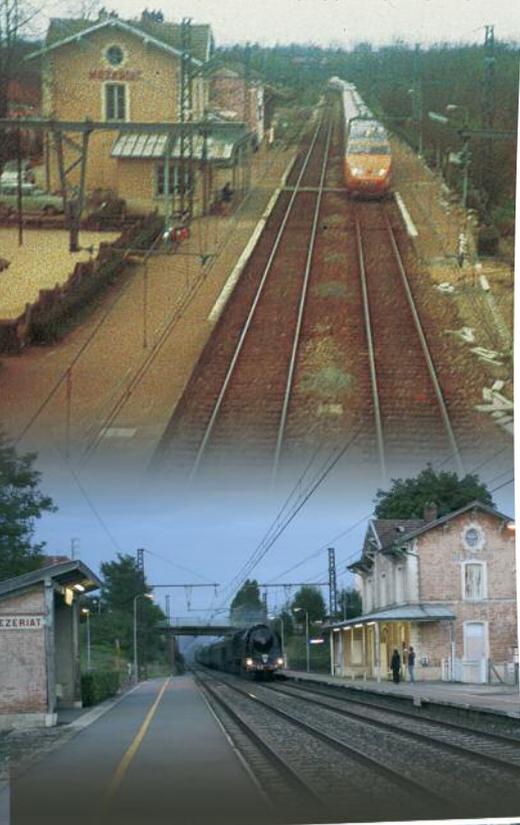
- La gare rénovée
- Un dynamisme associatif
- La sécurité près des écoles
- Souvenirs du temps passé

Déc.
2014



Emile BRAS...

...et sa fille Yvonne



La gare de Mézériat

La gare de Mézériat fut construite en 1857 en même temps que la ligne de chemin de fer. Ouverte en juillet de la même année, elle était gérée par un Chef de gare.

Josiane REYDELLET fut la dernière employée, administrativement « gérante de point d'arrêt géré », de 1974 à 1991.

Précédemment ont été gérants ou Chefs de gare MM. VINCENT (handicapé d'un bras), RIVOIRON, TOUTOIS, BLONDEAU, Emile BRAS (décédé subitement à 53 ans, en 1948) et avant 1942, on se souvient d'un M. COTTIER. Tous ont habité l'étage de la gare, tandis que le rez-de-chaussée était réservé au service.

Il fut un temps où la gare fonctionnait de manière intensive, à l'époque où le train était le moyen de transport le plus répandu. A ce moment-là, le travail des employés de gare (jusqu'à cinq personnes !) était diversifié. Le chef de gare ne se contentait pas de l'accueil clients et de la billetterie des voyageurs, il annonçait les trains, réglait la circulation et la sécurité, il traitait aussi toutes les expéditions et les arrivages de marchandises, colis express, ainsi que la messagerie. Les wagons étaient aiguillés sur la voie de desserte (de nos jours disparue) et il fallait prévenir les entreprises pour qu'elles viennent chercher leurs chargements. Ceux-ci pouvaient consister en meubles, textiles, chapeaux pour le magasin BREVET, bagages, mais aussi animaux vivants tels que porcs pour La Bresse, ou encore poussins, canards et oies à destination des fermes environnantes. Des boîtes de pâté et de la viande fraîche étaient aussi expédiées, et en décembre arrivaient des colis de truffes pour les cervelas en vue des fêtes. Ce genre de fret disparut au début des années 1980 (avec l'essor du transport routier) et l'agent S.N.C.F. se consacra alors essentiellement au guichet-voyageurs et à la comptabilité.

Notre région fut la mieux lotie avec l'inauguration de la première ligne à grande vitesse de France en 1981. Eh oui, notre gare a vu passer le tout premier T.G.V. Paris-Chambéry aller-retour ! Un essai eut lieu le 1er avril 1981 (non, ce n'était pas une blague !), puis la ligne régulière fut installée dès septembre, deux T.G.V. orange le matin et deux le soir.

Malgré l'opposition de la municipalité, la gare de Mézériat fut fermée le 1er juillet 1991 et, en l'absence de personnel, devint un « point d'arrêt non géré ». À présent, il est fréquenté par nos jeunes qui vont aux lycées et les personnes qui travaillent à Bourg-en-Bresse ou Mâcon.

Il y a au moins deux mandats déjà, la mairie s'est intéressée au devenir du bâtiment non occupé (étage inhabité depuis 1984). Ainsi est venue l'idée de le racheter à la S.N.C.F. et de le réhabiliter. Après des années d'hésitation, la gare est devenue officiellement communale le 13 juin 2014. Une remise à neuf a été engagée, tant à l'intérieur pour recevoir un locataire, le Syndicat Veyle Vivante (organisme chargé des rivières), qu'à l'extérieur pour lui redonner son cachet. La S.N.C.F. a retiré la marquise et démolit l'abri-voyageurs côté nord de la voie ferrée et des abris plus modernes ont été construits. La façade a été conservée au plus près de son origine, la toiture et les fenêtres ont été remplacées. Le montant des travaux s'élève à 228 046 € T.T.C. et des subventions ont été versées par le Conseil Régional pour 29 951 € et le Conseil Général pour 33 746 €.

La gare a été inaugurée le 13 décembre, discours à l'appui, et le public a pu en découvrir le réaménagement. Ce sont Josiane REYDELLET et Yvonne BERET qui ont ré-ouvert notre gare, accompagnées de Patrice MORANDAS (Région), Christophe GREFFET (Département), Robert BLOUZARD (Veyle-Vivante) et Etienne ROBIN.

De nombreux Mézériatis se réjouissent aujourd'hui de cette rénovation et nos aînés s'attardent avec émotion sur ce patrimoine.

Merci à tous les témoins qui nous ont permis d'écrire cet article.

Edito

Nous voici en 2015

Les élus espèrent que ces fêtes se sont bien passées et que ces retrouvailles en famille ou avec vos amis se sont déroulées comme vous l'espérez.

Nous vous souhaitons une excellente année.

Dans le prolongement de notre réunion d'informations avec la gendarmerie, à la suite de la série de cambriolages, nous avons enfin signé la convention « prévention citoyenne » avec les autorités. Trois référents-citoyens ont été nommés : Jean-Pierre RABUEL qui sera l'interlocuteur au sud de la voie ferrée, Bernard DESMARIS s'occupant du secteur à l'est de la route de l'Effondras et Gilles LECELLE pour la partie ouest de cette même route. Leur mission est simple : collecter et renseigner sur ce qui peut paraître anormal dans notre commune. Ils sont aussi les interlocuteurs privilégiés dans leurs rapports réguliers avec les forces de sécurité. Il n'est pas question pour eux d'intervenir : c'est à la gendarmerie d'entrer en action si la situation l'exige.

En parallèle, les panneaux « voisins vigilants » ont été mis en place aux entrées de Mézériat. Rapidement, nous allons compléter ce dispositif. Vous en serez les premiers acteurs si vous le désirez. Des informations plus précises vous parviendront.

L'équipe municipale continue d'œuvrer pour la commune.

Les projets sont nombreux et des obligations s'imposent à nous.

Les premiers sont : l'aménagement de la route de Polliat, l'embellissement du mur de l'école maternelle, la modification de notre place de village, le rajeunissement de notre salle des fêtes, la réalisation d'une école réunissant nos deux établissements...

Les contraintes sont aussi bien présentes : une nouvelle station d'épuration, un assainissement remis à neuf pour éviter la présence importante d'eau parasite, l'accessibilité dans tous les bâtiments recevant du public...

Cependant rien ne peut se réaliser si nous n'avons pas les finances, qu'elles soient issues des recettes collectées par les différents impôts ou des dotations annuelles de l'Etat qui représentent 50 % des finances des communes comme la nôtre.

Et c'est là que le bât blesse. L'impact de la réduction des dotations de l'Etat sera certainement important sur le fonctionnement et la capacité d'investissement de nos collectivités. Il est évoqué une baisse de 30 % répartie sur 3 années. Il est certain que nous devons arbitrer entre nos différents projets ou les reporter sur des années ultérieures.

Nous rentrons dans une période où, l'argent se faisant rare, la rigueur budgétaire restera notre priorité.

Les élus seront attentifs et ne prendront que des décisions efficaces pour notre commune. Ils ont aussi besoin de votre sentiment, n'hésitez pas à en parler tous ensemble.

Tous nos vœux vous accompagnent pour ces douze prochains mois.

Etienne ROBIN



Dans ce numéro

La gare rénovée	Couverture
.....	2 ^e de couverture
Edito	Page 1
Vie communale	Pages 2-3
Vie associative	Pages 4-7
En direct des écoles	Page 8
Sécurité	Page 9
Histoire	Pages 10-11
Patrimoine	Page 12
Travaux	Page 13
Urbanisme	Page 14
Environnement.....	Page 15
Bienvenue à	Page 16
Etat-civil	3 ^e de couverture
Pêle-mêle	4 ^e de couverture

Si vous avez des suggestions ou des remarques, vous pouvez les adresser à la commission communication, par écrit ou par mail à la mairie.

Directeur de la publication : Etienne ROBIN

Rédacteur en chef : Leslie VOLATIER

Comité de rédaction : Laetitia BERTRAND, Florence GAMBY, Josiane MUZY, Martine VOLLAND

Photocomposition-Impression : COMIMPRESS

Crédit photographique : la commission communication, les élus, les associations de Mézériat, les professeurs des écoles, Lucette RICHARD, Dominique CHEVRY, Albert DUBOIS, Daniel RONGIER, Nicole CORMARECHE.

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Vie communale

À l'honneur

Lors de la commémoration du 11 novembre qui marquait le centenaire du début de la Grande Guerre, le maire, dans son discours, a cité les noms de nos neuf soldats morts pour la France durant l'année 1914. Juliette, Maxime, Paul et Robin, élèves de la classe de Thierry AUBIN, ont lu un texte expliquant qu'on peut être utile à la nation en temps de guerre sans pour autant être sur le front.

A l'occasion de cette cérémonie, **Thierry DESMARIS** a reçu la médaille d'honneur en argent récompensant ses 20 ans d'activité au sein du C.P.I.N.I., et Jean-François MANIGAND a obtenu, quant à lui, le grade de Sapeur suite à la validation de sa formation initiale.

Nouvelle recrue : David BARBET, 36 ans, a rejoint les rangs de la compagnie des sapeurs-pompiers en septembre 2014.



Une nouvelle ATSEM

Valérie COLAS s'occupe de nos « marmousets » depuis la rentrée de septembre. Elle apprécie travailler à l'école maternelle où elle trouve qu'il règne une bonne ambiance. Titulaire d'un C.A.P. Petite Enfance, souriante, douce et efficace, elle a toutes les qualités nécessaires pour accomplir sa mission.



Un Noël lumineux

Cette année encore, la commission « décorations de Noël » n'a pas ménagé ses efforts pour apporter nouveauté et créativité sur la place du village. En partant d'une idée « palette de sapins », tous fabriqués des mains des bénévoles, un thème couleur rose et argent changeant un peu des habitudes et un concept « tubes en suspension », la commission espère ainsi avoir distrait et égayé l'hiver de tous les Mézériatis.

La commune remercie vivement René et Dominique CHEVRY, Josette LADRE, Georges FOURNIER, Henri BOISSIER, Marie-Paule BREVET et Giovannino DEROSA qui, avec plusieurs élus, ont mis la main à la pâte, bravant le froid et la tempête (enfin presque), ainsi que les agents techniques qui installent chaque fin d'année les illuminations.

Une nouvelle secrétaire

Pauline PACCOUD a pris ses fonctions à la mairie en novembre, en remplacement de Shany CHEVROT. Elle a 23 ans et est titulaire d'un B.T.S. Management des Unités Commerciales. Elle travaille 20 heures par semaine et effectue, entre autres, les tâches relatives à l'urbanisme et l'accueil du public, missions qu'elle effectuait déjà dans son précédent poste à la mairie de Feillens.



Les nouveaux rythmes de la bibliothèque



Afin de s'adapter aux nouveaux rythmes scolaires, la bibliothèque a avancé l'ouverture de ses portes d'une demi-heure le mardi soir. Un créneau supplémentaire est également proposé aux usagers depuis fin novembre.

Désormais, vous pouvez venir choisir votre lecture :

- Le mardi de 15 h 30 à 17 h 30.
- Le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00.
- Le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

La création de la bibliothèque, en l'an 2000, a été impulsée par le maire Jean-François GUILLERMIN. L'objectif était que chaque habitant de notre village puisse avoir un accès à la lecture. Sylvie LUGAND, alors conseillère municipale, s'était chargée de contacter la Bibliothèque Départementale de Prêt pour la partie

opérationnelle (locaux, mobilier, subventions) et Maurice MIEGE en avait géré l'installation. En sus du fonds fourni par la B.D.P., un appel aux dons de livres avait été lancé auprès des Mézériatis, permettant de démarrer avec un apport conséquent.

Actuellement, l'équipe est composée de 12 bénévoles motivés : Sylvie LUGAND et Maurice MIEGE, présents depuis le début, rejoints ensuite par Claudine DUPONT, Marie-Thérèse QUASTANA et Nouné PROVOST, puis Jean-François GUILLERMIN, Christian GAGET et Gisèle QUELIN, et plus récemment Gisèle BERTILLOT, Nicole BORGEL, Catherine HALTEL et Monique VIALLET-DOPONT.

Les intentions sont multiples : partager et transmettre leur passion de la lecture, tisser des relations avec les habitants, ...

Une quinzaine de personnes fréquente chaque semaine la bibliothèque (231 adhérents). La moitié des lecteurs a plus de 55 ans, les 0-13 ans arrivent en deuxième position avec 27 %, puis les 25-54 ans avec 22 % et enfin les 14-24 ans représentant seulement 3 % des utilisateurs.

Les bénévoles espèrent que la permanence supplémentaire permettra aux Mézériatis de venir encore plus nombreux.

Le prêt de livre gratuit. Les nouveautés littéraires sont bien présentes et le choix ne manque pas. Consultez aussi les nouveautés de votre bibliothèque sur mezeriat.fr, rubrique « Vivre à Mézériat ».

Le site internet

Une question, besoin d'infos sur notre village ?

Ne cherchez plus, le site <http://www.mezeriat.fr> est là pour vous aider :

Vous trouverez des informations concernant la commune, les associations, l'intercommunalité, mais aussi des renseignements pratiques pour vos démarches administratives.

Vous pourrez également vous inscrire à la newsletter et recevoir mensuellement les dernières actualités communales. Pour cela il vous suffit d'inscrire votre adresse email dans le cadre en bas de la colonne à gauche de l'écran. Un message de validation vous sera alors envoyé, n'oubliez pas de confirmer !



Vie associative

Forum des Associations



Le succès du Forum des Associations a encore été au rendez-vous lors de cette édition de septembre 2014. Sur l'invitation de la municipalité, 26 associations ont répondu présent. Lieu de convivialité et d'échanges, ce forum permet aux Mézériatis de se renseigner sur toutes les activités culturelles ou sportives existantes et de s'inscrire à celle(s) de leur choix. Pour les parents d'élèves, c'est également l'occasion d'inscrire leurs enfants au restaurant scolaire : le Sou des Ecoles profite en effet de cette manifestation pour assurer sa première permanence.

Une nouvelle activité

Jocelyne GUIGON est installée à Montfalcon depuis deux ans et demi. En parallèle à sa carrière d'infirmière, elle a toujours animé des cours de **yoga**. Elle est allée en Inde pour se former et continue de participer à des stages.

Elle a été sollicitée par des habitants de notre commune pour créer une activité yoga : bonne initiative puisqu'elle doit animer non pas un mais deux cours qui se déroulent le mardi soir dans la salle de judo. La première séance débute à 17 h et la seconde à 19 h.

Jocelyne explique que le yoga est une science complète de la vie. En associant exercices physiques, respiration, relaxation, méditation, cette discipline a un retentissement profond sur notre corps, sur notre être et sur notre vie toute entière. Elle développe notre capacité à être plus présent, plus conscient,



nous rendant plus apaisé. Dans notre monde hyperactif et bruyant, chaque séance est comme une bulle : on écoute son souffle, on prend conscience de son corps, on porte attention à ses sensations, en prenant son temps, avec douceur... Avec un peu d'expérience, c'est un véritable art de vivre !

Pour tout renseignement, Jocelyne est à votre disposition au 04 74 22 48 86.

Un championnat de twirling à Mézériat

Cela fait plusieurs années déjà que nos twirlers s'illustrent en montant régulièrement sur les podiums des championnats de la Fédération Sportive et Culturelle de France (F.S.C.F.). Aussi l'Eveil Twirling de Mézériat, après mûre réflexion, s'est décidé à franchir le pas et à proposer sa candidature pour l'organisation du **prochain championnat national en équipes et duos** sur notre territoire. Défi accepté, les dates retenues sont les **26, 27 et 28 juin 2015**. À cette occasion, ce sont 1 500 compétiteurs, 200 juges et 1 500 accompagnateurs, venus de toute la France, qui se réuniront à Mézériat et sur le site d'Ainterexpo à Bourg-en-Bresse.

Au programme :

- **Vendredi 26 juin** : accueil des clubs et cérémonie d'ouverture à Mézériat ;
- **Samedi 27 juin** : compétitions à Mézériat, Ainterexpo et Ekinox ; soirée de gala à Ekinox ;
- **Dimanche 28 juin** : compétitions à Ainterexpo et Ekinox puis remise des trophées. (Accès gratuit aux compétitions)

Si vous voulez apporter aide ou contribution à l'association de twirling-bâton dans cette aventure inédite, vous pouvez contacter l'équipe de bénévoles dynamique et passionnée !

David LOPES : 06 86 78 08 58

Par mail : eveil.twirling.mezeriata@gmail.com

Visitez aussi le site www.eveiltwirlingmezeriata.fr qui sera mis à jour régulièrement.



Soirée des Champions

Comme chaque année, la municipalité a récompensé ses champions.

Le 7 novembre, à la salle des fêtes, une centaine de personnes s'est réunie afin d'assister à la remise des trophées aux sportifs des associations de Mézériat ayant brillé sur les podiums 2014.

- 28 podiums en individuel (boules, judo, quad, tennis, tennis de table, tir à l'arc, twirling).
- 9 podiums en équipe (football, tennis de table, twirling).

Notons la distinction de Mylène FROMONT qui décroche le titre de championne de France au twirling en individuel et en duo avec Céline PITRE.



L'Harmonie a profité de cette soirée pour remettre leur diplôme à 8 élèves de l'école de musique (batterie, clarinette et flûte traversière).

Pour terminer, la commune a offert le verre de l'amitié.

Septembre 2015, 40^e édition de la Fête des Vieux Métiers

C'est en 1976 que le maire Jacques RONGIER et André PAUGET ont lancé l'idée de faire revivre le passé, la vie d'antan, en organisant une fête : la Fête des Vieux Métiers.

Cette manifestation a été pérennisée grâce au dévouement de nombreuses personnes, notamment Noël SAVOIE qui a œuvré pendant 30 ans. Qu'il en soit vivement remercié.

Sur la place du village, plusieurs anciens artisans font découvrir aux visiteurs tout leur savoir-faire avec passion, dans l'ambiance des travaux ruraux (machines à battre et à vapeur, ...).

Depuis cette date, de nombreux bénévoles, toutes générations confondues, travaillent à l'organisation de cette fête qui anime joyeusement notre village le premier dimanche de septembre. De nombreux stands nécessitent une main-d'œuvre importante, pour la confection et la vente de crêpes, de gaufres, de rôties de fromage fort, de café grillé, de beurre à la baratte, de tartes bressanes, de cidre, sans oublier les buvettes.

Depuis 30 ans, la Parade, avec un thème différent chaque année, demande beaucoup de temps, d'énergie et d'idées. C'est environ 150 personnes qui défilent et entraînent toute une foule dans les rues du village.

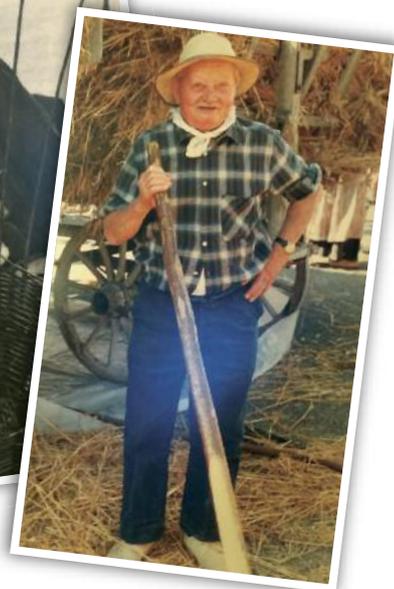
Au fil de ces 40 dernières années, le succès de cette fête des Vieux Métiers a toujours été grandissant puisque aujourd'hui environ 5 000 personnes viennent pour revivre ou découvrir le passé, et se divertir au gré des nouvelles animations (danse, musique, etc.).

Belle récompense des efforts soutenus de tous les organisateurs.

Ce succès permet de mettre en valeur notre village et ainsi de contribuer à son rayonnement dans toute la région.



Eugène SAVOIE
et Benoît SERVILLAT



**L'assemblée générale du Syndicat d'Initiative
aura lieu le 13 mars 2015.**

Pour participer, adhérer, organiser, innover, aider :

Renseignements auprès de Georges FOURNIER
tél. 06 08 46 48 03, si@mezeriat.fr

Réservation de matériel, chapiteaux et vaisselle :

Chantal PELLETIER au 06 70 17 50 93

et Alain MAITRE au 07 82 12 77 12, simat@mezeriat.fr

Vie associative

La Résidence des Frachets

Le foyer-logement des Frachets a été construit par l'OPAC de l'Ain (aujourd'hui DYNACITE) il y a 45 ans, sous l'impulsion du maire de l'époque Jacques RONGIER, qui avait ce projet à cœur. Ne pouvant être géré par le bailleur social, c'est une association qui a alors été créée en 1970 pour s'en occuper.

En 2013, les statuts et les administrateurs de l'Association de Gestion de la Résidence des Frachets ont été renouvelés. Daniel RONGIER, ancien membre, a pris la relève de Jacques GUERIN. Il est entouré de 14 personnes pour le seconder, notamment Michelle CHARREYRE, trésorière. Tous ces bénévoles sont motivés et impliqués socialement et souhaitent travailler au maintien



d'une structure pour les seniors sur la commune.

Suite à une enquête de la Mutualité Sociale Agricole en 2010 sur les besoins et possibilités d'accueil des personnes âgées sur les communes de Vonnas et Mézériat, il est apparu nécessaire de rénover la Résidence des Frachets. Finalement, c'est un projet de reconstruction qui est à l'étude avec la création potentielle d'une résidence senior (non médicalisée) en lieu et place de l'immeuble Badelles 1, voué à la démolition. Cette implantation, plus proche du centre-village et donc des commerces, est ainsi plus favorable au maintien de l'autonomie.

Le don du sang, un geste incontournable

A ce jour, il n'existe toujours pas de produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable car les besoins sont en constante augmentation.

Chaque année, cinq collectes sont réalisées sur Mézériat. Pour 2014, ce sont 307 donneurs qui se sont déplacés, permettant ainsi aux malades de bénéficier de transfusions souvent vitales.

Une femme peut donner son sang 4 fois dans l'année alors qu'un homme peut le faire jusqu'à 6 fois. Un délai de huit semaines entre deux dons doit être respecté.

Pour les dons de plaquettes, le déplacement sur Bourg-en-Bresse est nécessaire.

Merci à tous les volontaires qui contribuent ainsi chaque année aux soins et à la guérison d'un million de malades.



Marche pour la Ligue contre le cancer

Une marche organisée par la Délégation des Bords de Veyle a eu lieu le dimanche 5 octobre. Trois parcours de 6, 11 ou 16 kilomètres étaient proposés au départ de Chanoz-Chatenay.

Traversant les forêts avec des paysages absolument magnifiques, 209 participants, dont 8 enfants, ont arpenté les sentiers. Le ciel nuageux n'a pas arrêté les marcheurs, mais la pluie s'est invitée sur la fin de la matinée, pénalisant les plus courageux qui ont parcouru la plus longue distance.

Dans une ambiance amicale et conviviale, chacun a avancé à son rythme, souvent par petits groupes. La pause à mi-parcours proposait boissons, gâteaux et pommes du verger de Dominique PERRADIN, la présidente. Elle a apporté réconfort et force afin de terminer cette matinée en pleine forme.

Cette journée a permis de récolter la somme de 1 369,20 € dont 152 € de dons.

La présidente se réjouit que les 6 communes soient dorénavant représentées au sein de la Délégation.

Merci à tous les marcheurs, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont fait de cette journée une réussite.





L'opération brioches

Elle a eu lieu le samedi 11 octobre par une matinée ensoleillée. 18 bénévoles ont participé à cette action. Grâce à la générosité des Mézériatis, 2 087 € ont été récoltés. Le bénéfice de cette collecte, après règlement à la boulangerie MICHON, s'élève à 1 640,20 € reversés à l'ADAPEI de l'Ain.

La commune remercie tous les donateurs et tous les bénévoles.

Création d'une Vestiboutique Croix-Rouge à Vonnas : « Vestiveyle »

L'Unité Locale des Pays de la Veyle, dont le territoire d'action englobe 22 communes, a décidé d'ouvrir une Vestiboutique à Vonnas, rue du Moulin (anciennement occupé par les caves de la Veyle, à côté de l'ancien musée des attelages). Le local a été restauré par des artisans et l'équipe de bénévoles a réalisé l'aménagement.

Vestiveyle accueille tout public dans une véritable boutique, bien agencée, qui suit la mode des saisons, accueillante et offrant des conditions d'achat identiques à tout autre magasin. Les vêtements et accessoires proposés sont d'occasion, neufs ou des fins de séries vendus à prix très bas.

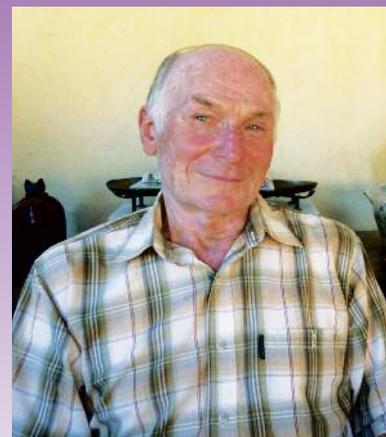
Des bénévoles sont les bienvenus pour permettre des plages horaires plus conséquentes. Pour l'instant, la Vestiboutique est ouverte les mercredis de 14 h à 16 h 30, les jeudis de 9 h à 12 h et le deuxième samedi du mois de 9 h à 12 h.

Une benne de récupération des vieux vêtements est installée vers l'entrée. Les textiles déposés seront triés, certains seront exposés à la vente et le reste revendu au poids à une société spécialisée : rien ne se perd...



Hommage à ...

...**Désiré DUBOIS**, bénévole discret mais toujours présent dans le fleurissement de la commune, dans la fabrication du beurre lors de la fête des vieux métiers et la préparation du repas annuel de la paroisse ; sans oublier toutes ces années passées avec les conscrits sur les routes de leur tournée, lors du banquet ou encore pour les « matefaims » où, avec sa clarinette, il jouait si bien le « rigodon »...



En direct des écoles

Nouvelle fresque a l'école

Dans le cadre de la découverte du département de l'Ain, les écoliers ont étudié l'année dernière le livre « L'histoire d'Amou de Bresse » écrit par Valérie GONON et illustré par Anne-Isabelle GINISTI.

Ce conte pour enfant évoque l'histoire d'une petite poulette dénommée AMOU qui souhaite se marier avec GALLUS, un beau poulet de Bresse. Mais avant cela, elle doit trouver le trésor du royaume. En chemin, elle rencontre une carpe et une grenouille des étangs de la Dombes qui vont l'aider dans sa quête.

Ce sont tous ces personnages que Christophe GOUTTENOIRE, artiste local, a magnifiquement représentés sur le mur de l'ancien bâtiment de l'école élémentaire rendant ainsi hommage aux richesses de notre terroir.



Les C.M.1 à Barcarès

En septembre, c'est un groupe de 32 élèves qui est parti dix jours en classe de mer. Un programme riche et varié les attendait : pêche à la traîne, journée scientifique au biodiversarium de Banyuls, visite du fort de Salses, séance d'aquarelle, découverte ornithologique...sans oublier, bien-sûr, la boum costumée car « une classe de mer sans boum, c'est comme une garderie sans Joëlle ! » - Extrait du blog (<http://cm1mez.eklablog.com>) enrichi quotidiennement durant le séjour par l'enseignant de la classe, Thierry AUBIN dont le contenu rassurait chaque soir les parents en quête de nouvelles de leur progéniture !

Tous les enfants sont revenus ravis et cette belle expérience restera gravée dans leur mémoire.



Une nouvelle Professeure des Ecoles

Paula AUGUSTO est enseignante en classe de C.E.1.

Originaire du Péage de Roussillon (Isère), elle a fait ses études à Lyon. Après 5 années d'enseignement à Vonnas, elle a rejoint à la rentrée de septembre les rangs de notre école qu'elle décrit comme « accueillante, dynamique et dans laquelle il est agréable de travailler ».

Elle habite notre commune depuis 2009 avec son époux et ses deux enfants.

Remise des dictionnaires

Le 3 novembre, le Sou des Ecoles et la municipalité ont offert aux élèves de C.M.2, comme chaque année, un dictionnaire et un précis de grammaire. Initiés par leur enseignante, ils seront familiarisés à l'utilisation de ces outils pour leur entrée en 6e.



Moins vite sur le Chemin des Ecoliers !



Dans le but de sécuriser l'accès à l'école « Les Marmousets », deux buses rétrécissant la chaussée ainsi qu'un ralentisseur ont été installés et peints en jaune fluo.

Un marquage rouge « Roulez au Pas » est apposé sur les deux bornes, ce qui signifie que **l'allure à adopter est la vitesse d'un marcheur soit environ 5 km/h.**

Concernant la priorité de passage sur ce rétrécissement de chaussée, comme l'indique le code de la route, en l'absence de signalisation spécifique, c'est la courtoisie les uns envers les autres qui s'impose (en fonction des circonstances pour apporter le maximum de sécurité et fluidifier au mieux la circulation).

Attention danger près de l'école élémentaire

De plus en plus de véhicules empruntent le sens interdit réservé aux riverains Impasse des Pêcheurs. Nous invitons tous les parents ainsi que tous les automobilistes au respect de cette prescription.

La circulation est très difficile aux heures d'entrée et de sortie des classes. Chacun sa place : les piétons sur le trottoir, les véhicules sur les emplacements de parking uniquement, et non pas l'inverse... La grande place du village, toute proche, est disponible pour se garer plus facilement et ainsi éviter des manœuvres dangereuses.

Soyons vigilants pour la sécurité de tous les enfants.



Vigilance citoyenne ou la prévention de la délinquance

Le Préfet, dans un courrier daté du 6 octobre, sensibilisait les communes par ces premiers mots : « Par sa richesse, sa situation géographique privilégiée (proximité des agglomérations lyonnaise et genevoise) et les nombreuses voies de communication qui le traversent, le département de l'Ain constitue une zone attractive pour la délinquance d'appropriation. »

En clair, nous constatons de nombreux cambriolages.

Au sein de notre commune, depuis plusieurs mois, une structure a été mise en place, celle de « voisins vigilants ».

Aux six entrées de notre village, le panneau « voisins vigilants » est affiché. Le message est donc le suivant : « voleur potentiel, méfie-toi, tu es repéré, surveillé et les forces de sécurité sont renseignées sur tes agissements ».

Trois référents-citoyens se sont déclarés volontaires pour assurer la liaison entre la commune et la gendarmerie : au sud de la voie ferrée, Jean-Pierre RABUEL, à l'ouest de la route de l'Effondras, Bernard DESMARIS et à l'est, Gilles LEHELLE.

Ces trois personnes sont disponibles pour récolter vos informations, les rassembler et rapidement en faire une synthèse à transmettre à la gendarmerie de Châtillon-sur-Chalonne.

Il n'est nullement question d'intervenir. C'est le travail des forces de sécurité.

Pour ce qui concerne chacun d'entre nous, nous devons nous transformer en « voisin vigilant ». Notre rôle est de nous renseigner les uns les autres, de surveiller les maisons voisines et d'appeler le référent-citoyen si cela semble nécessaire. Cette méthode du renseignement a été développée en Angleterre et il a été constaté une réduction de 20 à 40 % des cambriolages.

Si quelque chose vous paraît anormal, n'hésitez pas à contacter soit votre référent-citoyen, soit la mairie pour donner l'information. Tout ce qui pourra sembler étrange sera digne d'intérêt pour la sécurité de notre commune.

La gendarmerie nous transmet aussi ses informations : un véhicule avec une immatriculation repérée, le passage d'une camionnette au ralenti devant les maisons...

La Bresse : une page se tourne



Emballage - 1954



Atelier - 1954

Fin septembre 2014, la société La Bresse a quitté notre territoire

En 1925, la salaison s'installe au moulin du village. Dotée d'un abattoir, elle collecte les porcs dans les fermes, livre de la viande et fabrique de la charcuterie. Elle devient « La Bresse » en 1937 et embauche aussi bien des femmes, plus habiles pour certaines tâches, que des hommes, plus forts sur d'autres postes. Elle change de mains en 1950, alors que l'effectif est de 100 personnes. En 1960, La Bresse étend ses livraisons au niveau national et à certains pays limitrophes. Elle compte jusqu'à 610 salariés dans les années 1980. La société change de direction en 2008.

En 89 ans, plus de 6 000 personnes, dont nombre de Mézériatis, ont travaillé tout ou partie de leur carrière dans cette entreprise. Plusieurs générations se sont succédées, des couples se sont formés, beaucoup d'étudiants aussi y ont trouvé un emploi d'été.

Une histoire commune...

La population de Mézériat s'est en partie constituée autour de l'entreprise.

Des familles entières, parents, enfants, fratrie, ont travaillé sur ce site.

Dans les années soixante, les entreprises françaises en appelaient à la main-d'œuvre étrangère. C'est là que sont arrivées des familles d'Italiens, de Portugais, d'Espagnols.

Dans le même temps, le Régiment de Tirailleurs Marocains de Bourg-en-Bresse (R.T.M.) était dissout et les premiers Marocains embauchés à La Bresse.



Ateliers - 1996



Ateliers - 1996



Les Années 60

Une atmosphère...

Dans la période 1950-1970, c'est la solidarité qui dominait, l'ambiance était aussi bonne au travail qu'en dehors. Les hommes se retrouvaient entre autre au café FLORENT, à discuter et jouer aux cartes... et trinquaient ensemble ! Le dimanche on allait au bal, on se retrouvait à la vogue et on faisait la fête.

Les habitants de longue date se souviennent de l'heure de sortie de l'usine, par la grande porte au village, en face de l'église. A ce moment-là, c'était l'effervescence dans le tout Mézériat et les 7 cafés de la commune étaient bondés ; le commerce fonctionnait bien.

Et puis l'époque, les générations et l'organisation ont changé, la grande distribution a pris le dessus, les transports se sont démocratisés, la mécanisation est arrivée et malgré la prospérité du secteur, l'ambiance est retombée.

Cependant les amis se retrouvaient aux sorties de ski et les voyages organisés par le Comité d'Entreprise, autour des tournois de football interservices et les concours de pêche, aux arbres de Noël avec des spectacles de qualité, des jouets pour les enfants et des colis pour les retraités.

La société a donc finalement rejoint la commune de Servas et continue son chemin sous d'autres latitudes. C'est un peu de l'histoire du village qui s'en est allée...

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont apporté leurs témoignages ou photos pour la rédaction de cet article.



Concours de pétanque à Montrevel - 1993

Voyage à Prague - 2007



1998



2003



Les chauffeurs - 2007

Inauguration de l'alambic, le 7 septembre 2014



C'est sous le mandat précédent qu'il a été décidé de récupérer et rénover l'alambic pour l'exposer sur une place publique. Trop abîmé pour le présenter tel quel, il a subi quelques transformations dans les mains expertes de la société Constructions Maréchal Polyester basée à Fay. Les travaux ont eu lieu dans le courant de l'année, puis cet ensemble a été positionné dans le quartier de la gare fin août 2014.

Acquis en 1925 par la CUMA de Mézériat (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) et poinçonné par les services des douanes dans la foulée, cet alambic de la marque DEROY était à l'origine mobile (en attestent les supports), mais est vite devenu fixe. Les bouilleurs de cru ont distillé des milliers d'hectolitres d'eau de vie durant des décennies, puis l'alambic a progressivement cessé de fonctionner, jusqu'à « l'arrêt de la goutte » à la fin des années 1990.

En 2000, notre dernier bouilleur de cru, Paul VALENÇON, exprimait ses doutes quant à l'avenir des campagnes de distillation, notamment à cause de la disparition des « privilèges ». Dans le cadre de la conservation du patrimoine et sa mise en valeur, il est une satisfaction pour la commune d'exposer aujourd'hui ce matériel issu d'une tradition. Il peut être admiré près de notre ancienne gare, de notre « vestige » de poids public et du monument aux Morts, tous témoins du passé.



La municipalité remercie toutes les personnes qui ont soutenu ce projet et compte sur tous pour porter attention et faire perdurer cette installation au-delà du temps.

La gare avant / après



Que fait ce tracteur ? Que transporte-t-il ? C'est quoi cette odeur ?

Ce sont tout simplement les boues de la station d'épuration qui proviennent du traitement des effluents issus des habitations du village d'une part et de la société La Bresse d'autre part. La station est vidée régulièrement et l'épandage se fait sur une ou deux exploitations agricoles de la commune. Il est encadré par une réglementation précise établie par la Chambre d'Agriculture et la M.E.S.E. (Mission d'Expertise de Suivi d'Épandage) en collaboration avec la municipalité et l'agriculteur concerné.



Peu sont candidats pour recevoir cet épandage car les contraintes sont importantes et l'intérêt agronomique faible. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2015, Mézériat sera classée en « zone vulnérable », ce qui obligera à un cahier des charges encore plus strict.

L'épandage sur des terres agricoles est le procédé le moins coûteux pour la collectivité par rapport à la mise en décharge ou à l'incinération.

Avec le projet de la station d'épuration à roseaux, la production de boues sera très réduite.

Pour information, la commune réalisera le vidage de la lagune des Covettes prochainement.

Antenne de téléphonie mobile

En prévision de la démolition de l'immeuble Badelles 1 sur lequel est actuellement installée son antenne, la société Bouygues Telecom souhaitait trouver un nouvel emplacement. Le conseil municipal a donné un accord de principe pour une implantation au fond du pré derrière le stade. La nouvelle antenne s'élèvera à 35 mètres au-dessus du sol. Une convention a été signée entre les parties.

Nouvelle station d'épuration

A l'annonce du départ de la société La Bresse, il a été immédiatement mis en évidence que la commune allait devoir gérer la station d'épuration. Ancienne, datant des années soixante-dix, d'une technologie aujourd'hui dépassée et complètement surdimensionnée par rapport à la population puisque construite sur une base de 15 000 équivalents-habitants, alors que le bassin-versant ne concerne qu'un millier d'habitants, les services de la préfecture ne nous ont pas laissé le choix : il fallait prévoir une nouvelle station d'épuration.

Cerise sur le gâteau, bien sûr, elle ne devait pas se situer sur la fameuse « zone inondable ».



Depuis plusieurs mois, avec l'aide de spécialistes, les élus travaillent sur la meilleure définition possible de notre future « STEP » : une technologie plus simple, celle des roseaux, d'une dimension plus réduite, 6 000 m² et nécessitant un réseau d'assainissement d'alimentation et d'évacuation reconstruit.

Différentes réalisations ont été visitées dans des communes voisines afin de valider cette technique d'assainissement éprouvée depuis plus de dix ans. Elle a confirmé son efficacité dans tous les domaines : traitement des eaux, aspect visuel, problème éventuel d'odeur, et répond aux exigences environnementales.

Le cabinet Naldéo conduira cette future réalisation. L'objectif est de basculer sur la nouvelle installation en fin d'année 2015. La zone retenue, proche des Curtallins, a reçu l'agrément des différentes administrations.

Travaux au club house

Le Tennis Club avait sollicité la municipalité pour effectuer quelques aménagements dans son local. La création d'une porte-fenêtre, à la place de l'actuelle baie vitrée face au gymnase, qui s'ouvrira sur une terrasse bien exposée apportera convivialité et accessibilité. Une réflexion est en cours pour revoir la circulation intérieure et la mise aux normes des sanitaires.

La réalisation du cheminement piétonnier qui longera les courts, de l'entrée du stade au parking du complexe sportif, complètera la mise en conformité de cet espace fréquenté par plus de 80 sportifs.

Les occupations et utilisations du sol sont à présent réglementées par le Plan Local d'Urbanisme

Rappel :

Pour toute demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir), le dépositaire doit **se présenter en personne au secrétariat** de mairie pour vérifier avec Pauline PACCLOUD la faisabilité du projet puis procéder à la remise de l'intégralité des pièces nécessaires au dossier.

Tout ceci évidemment avant le début des travaux !

Les règles d'urbanisme :

Le règlement est différent selon la classification de la zone concernée : agricole, naturelle (à protéger), urbaine et à urbaniser (centre bourg, périphérie pavillonnaire et hameaux), d'équipement collectif, à vocation d'activité économique. **Il faut donc déterminer dans quelle zone se trouve votre terrain et se référer au règlement qui s'y applique.**

(Consultez le règlement et le plan de zonage en mairie ou sur mezeriat.fr)

Des obligations existent en matière :

- de desserte par les réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, électricité, téléphone et télécommunication) et par la voirie (accès des engins de la sécurité incendie, de déneigement, de ramassage scolaire et ramassage des ordures ménagères) ;
- d'implantation des constructions par rapport aux voies et à l'emprise publique, aux limites séparatives (avec les terrains voisins) ;
- de hauteur et d'aspect extérieur de la construction (pente de toit, type de couverture, façade, clôture) ;
- d'exigence de stationnement ;
- de traitement des espaces extérieurs (espaces verts privilégiant les essences locales, respect des Espaces Boisés Classés) ;
- de densité (10 logements à l'hectare).

Une fois la construction terminée :

La conformité par rapport au permis est vérifiée lors du récolement, fait par des contrôleurs de la mairie.

Si l'état réel ne correspond pas au permis, le certificat de conformité ne pourra pas être délivré. Ceci peut être un problème pour la revente de votre bien. Une modification du permis initial auprès des services administratifs sera alors nécessaire.

Attention, dans le cas où vos travaux ne seraient pas en adéquation avec les prescriptions du règlement d'urbanisme, la mairie sera en droit de faire démonter la construction non autorisée.

Quelques principes, quelques exemples du P.L.U. :

- Un nuancier a été mis en place au niveau des couleurs de toiture, de façade, de menuiseries.
A présent la teinte des tuiles autorisée est rouge ou nuancé à dominante rouge.
- Les pastiches d'une architecture étrangère à la région sont interdits.
- Les capteurs solaires doivent respecter la pente du toit et être intégrés dans l'épaisseur de la couverture.
- La cohabitation des véhicules, piétons, personnes à mobilité réduite et deux roues est préconisée.
- Les voies en impasse sont interdites sauf impossibilité technique. Dans ce cas, elles doivent permettre de faire demi-tour et se poursuivre par un cheminement doux.
- Les boisements, arbres et haies identifiées au titre de l'article L 123-1-5-7 du code de l'urbanisme doivent être protégés. En cas de destruction pour un projet de construction ou de voirie, des mesures compensatoires avec déplacement ou remplacement peuvent être imposées.

Premières adaptations :

Cet automne, la commission urbanisme a constaté que quelques dispositions du règlement s'avéraient contraignantes et gênaient la réalisation de certains projets immobiliers sur Mézériat.

Le Conseil Municipal a donc engagé une procédure de « modification simplifiée ».

Les propositions de modifications ont porté sur les distances des constructions par rapport aux limites séparatives et d'emprise publique, sur l'aspect des toitures pour les constructions à usage d'habitation, sur les clôtures sur les limites séparatives, sur la typologie des logements dans les orientations d'aménagement et de programmation des futures zones de lotissements. Toutes les démarches administratives ayant été effectuées, l'approbation des nouvelles dispositions du règlement a eu lieu le 17 novembre.



Un geste pour ma planète : on éteint les lumières pour moins de pollution lumineuse

La « peur du noir » est commune à beaucoup d'humains. Mais notre utilisation abusive de l'éclairage a des impacts négatifs sur notre environnement et sur notre portefeuille :

- Les conséquences de l'excès de l'éclairage ne se limitent pas à la gêne pour l'observation du ciel étoilé. C'est également une source de perturbation importante pour la faune et la flore (modification du système proie/prédateur, perturbation des cycles de reproduction, perturbation des flux migratoires...), mais aussi sur la santé humaine (stress, dérèglements biologiques...).
- A titre personnel, lorsque l'on fait attention à ne pas laisser des pièces vides éclairées, nous faisons évidemment des économies. À l'échelle de la collectivité aussi bien sûr !

Pour exemple, le fait de couper l'éclairage public de 23 h 30 à 5 h 30, pour le moment dans les seuls quartiers de la Tuilerie, Impasse des Cruisettes, et Route de Vaudrenand, représentera pour la commune de Mézeriat une économie estimée à 900 € par an !!!

La loi Grenelle a permis la prise en compte de cette problématique au niveau national. Il est du devoir de chaque municipalité de mettre en œuvre cette diminution de l'éclairage public afin de se conformer à cette loi et au code de l'environnement, et ainsi diminuer progressivement la pollution lumineuse.

Info covoiturage

Des places de stationnement sont dédiées au covoiturage à proximité de la gare. Une banderole vous indique le site internet du Conseil Général qui permet de s'informer sur ce service..



Brèves

Révision des tarifications communales

La commission Finances a étudié les revalorisations des différents tarifs, taxes et droits concernant la location de la salle des fêtes, les emplacements au cimetière, l'assainissement collectif, les places de marché, etc. Ses propositions ont été adoptées par le conseil municipal le 3 novembre 2014.

La priorité est donnée à l'utilisation des espaces par les associations de la commune et les Mézériatis.

La nouvelle grille de tarification est disponible au secrétariat et consultable sur www.mezeriats.fr, onglet « mairie ».

Elections 2015

Les dimanches 22 et 29 mars prochains auront lieu les élections départementales, qui remplacent les élections cantonales.

Deux conseillers départementaux (un homme et une femme, parité oblige) seront élus dans chaque canton au scrutin binominal à deux tours pour un mandat de six ans. Ils représenteront le nouveau canton de Vonnas au Conseil Général.

Bienvenue à...

...Séverine et Christophe MICHAUDET

qui reprennent en janvier le bar-tabac tenu depuis 2006 par Maria et Raul LOPES.

Ce couple, dans le commerce depuis 10 ans, a tenu un bar-restaurant à Lux, en Saône-et-Loire (près de Chalon-sur-Saône). Séverine, très ouverte, souhaite connaître les Mézériatis, gagner leur confiance et préserver la convivialité en participant à la vie de la commune. Ils résideront à Mézériat et voudraient découvrir notre région qu'ils ne connaissent pas encore.

Bar-tabac-loto-presse
120 Grande Rue
04 74 30 23 59



...Chrystel RIVERA

Conseillère en gestion humaine des organisations.

Tombée sous le charme de la région, elle habite Mézériat depuis 2007.

En août 2014, elle crée son activité d'accompagnement et de conseil aux entreprises de moins de 50 salariés.

Après 25 ans d'expérience en P.M.E., Chrystel RIVERA aide à présent les entreprises à réguler et organiser leurs relations internes pour qu'elles s'assurent une qualité de vie au travail et mobilisent ainsi leurs talents autour de la satisfaction clients.

Professionnelle de la gestion des ressources humaines et du management, elle adapte ses services aux spécificités de chacun, qu'il soit artisan, commerçant, créateur d'entreprise, association, etc.

Son objectif : offrir aux petites structures des compétences accessibles exclusivement aux grandes.

Ses motivations : soutenir les entreprises de moins de 50 salariés qui représentent 37% des emplois dans l'Ain.

Ses outils : elle allie rigueur et organisation à sa passion du travail et à un optimisme à toute épreuve.



Chrystel RIVERA

ArhCOM - Une activité de la société coopérative Ain Geste d'Avenir
06 66 15 49 15 - arhcom.cr@gmail.com



Pas de fumée sans feu...

Afin de prévenir les risques d'incendie, tous les logements devront être équipés d'au moins un détecteur de fumée normalisé au plus tard le 8 mars 2015.

Le détecteur doit être installé de préférence dans le dégagement desservant les chambres et à distance des sources de vapeur.

Le locataire ou le propriétaire occupant son logement doit notifier l'installation du détecteur par la remise d'une attestation à l'assureur avec lequel il a conclu un contrat garantissant les dommages d'incendie.

Naissances



Le 04/01/2014 à Viriat, **Rayan**, fils de Rida EL-WASQI et Mounia FADILE

Le 20/01/2014 à Viriat, **Faustine Paule Valérie**, fille d'Eric BÉREYZIAT et Stéphanie RICHARD

Le 10/02/2014 à Viriat, **Emmy**, fille d'Aurélien THERESY et Séverine BUELLET

Le 12/02/2014 à Viriat, **Loris**, fils d'Alexandre BUIS et Mélanie PIN

Le 16/02/2014 à Viriat, **Luna**, fille de Stéphane APOSTIN et Sandra MALDONADO

Le 08/03/2014 à Viriat, **Sasha Jean-Pierre**, fils de Cédric PARNASO et Mary-Edith BARAQUE

Le 27/03/2014 à Viriat, **Ayoub-Ayoub**, fils de Bougrine LEMLIH et Sabah MAKSI

Le 01/04/2014 à Viriat, **Jérémy Robert**, fils de Pascal GUERRY et Christelle THIBAUD

Le 03/04/2014 à Mâcon, **Salomé**, fille de Fabien CHAGNARD et Marlène CHEVAILLER

Le 17/04/2014 à Mâcon, **Alice**, fille de Roger NALLET et Amandine MUSY

Le 02/06/2014 à Viriat, **Nina**, fille de Giuseppe CARTIA et Stéphanie CHARRIER

Le 04/06/2014 à Viriat, **Sofia**, fille de Zin Elabdine REBHAOUI et Madine TAIBAOU

Le 13/06/2014 à Viriat, **Flavie Léa**, fille de Frédéric BOUCHY et Guylaine PERRIER

Le 11/07/2014 à Viriat, **Noah Gilles**, fils de Yann FÉLIX et Leslie BALLUFFIER

Le 01/08/2014 à Mâcon, **Tyméo**, fils de Ghislain GUYON et Marine MONOT

Le 09/08/2014 à Viriat, **Rudy**, fils de Walter CHEVRET et Amandine SERVIERE

Le 14/08/2014 à Viriat, **Ethan**, fils de Jean-François MANIGAND et Audrey GOIFFON

Le 21/08/2014 à Viriat, **Maxime**, fils de Boris BARREAU et Sophie CHALANDON

Le 27/08/2014 à Viriat, **Cloé**, fille de Fabrice APOSTIN et Violette JANJIC

Le 02/09/2014 à Viriat, **Léa Kélia**, fille de Kris NOBLET et Joanna BOYER

Le 16/09/2014 à Viriat, **Jeanne Marie Laurence**, fille de Jérôme MARCHAL et Sophie DELATTRE

Le 23/09/2014 à Lyon, **Alexia Angelle Stéphanie**, fille d'Eric BOULAND et Aurélie BERÇOT

Le 15/11/2014 à Viriat, **Hermeline Alessandra**, fille de Sandra RUIZ

Le 07/12/2014 à Viriat, **Clémence Christiane Simonne**, fille de Antoine RICCI-LUCCHI et Florence DECHENAUD

Le 17/12/2014 à Viriat, **Loanne**, fille de Sébastien DUCLOS et Clémence AUGER

Le 19/12/2014 à Viriat, **Clémence Clara**, fille de Thomas PLANTARD et Laetitia RIGONNET

Mariages



Le 30/05/2014, **Guy JACQUIN et Jacqueline BURGAT**, domiciliés à Mézériat

Le 12/07/2014, **Fabrice PAUGET et Élodie SAN MIGUEL**, domiciliés à Mézériat

Le 19/07/2014, **Aymeric VALTON et Laurie MAITRE**, domiciliés à Mézériat

Le 16/08/2014, **Giuseppe DE PALMA et Amélie WUNSCHEL**, domiciliés à Mézériat

Le 23/08/2014, **Omar BOUYBLANE et Hakima CHHIMA**, domiciliés à Mézériat

Le 23/08/2014, **Matthieu BRUNEAU et Magali DUBOIS**, domiciliés à Mézériat.

Le 20/09/2014, **Olivier ROUGE et Isabelle FORET**, domiciliés à Mézériat

Décès



Le 06/01/2014, **DZIRI Mokadem** à Bourg-en-Bresse, 70 ans

Le 06/01/2014, **DE PALMA Vito** à Bourg-en-Bresse, 83 ans

Le 18/02/2014, **PIEADADE DOS SANTOS épouse PEREIRA Fernanda** à Viriat, 78 ans

Le 19/02/2014, **GARDETTE Louis Paul** à Mézériat, 90 ans

Le 04/03/2014, **BERNARD épouse DRUGUET Lucette Eugénie Vincenne** à Viriat, 89 ans

Le 22/03/2014, **VENET épouse BORNÉAT Aimée Armande** à Bourg-en-Bresse, 78 ans

Le 28/03/2014, **MISCOT Michel Alain** à Viriat, 59 ans

Le 05/05/2014, **CORNIER Pierre Gaspard** à Mézériat, 86 ans

Le 17/05/2014, **MARÉCHAL Alain** à Mézériat, 61 ans

Le 17/05/2014, **GAMBY Alain** à Mézériat, 63 ans

Le 16/06/2014, **MICHELON Céline Claudine** à Viriat, 32 ans

Le 28/07/2014, **DUBOIS Désiré Joseph** à Bourg-en-Bresse, 73 ans

Le 01/08/2014, **MUTIN André Léon** à Viriat, 86 ans

Le 20/09/2014, **PANAGGIO épouse ROMAGNOLO Concetta** à Mézériat, 90 ans

Le 30/09/2014, **BOULIVAN épouse HUMBERT Michèle** à Viriat, 57 ans

Le 08/10/2014, **MARIN épouse GERRA Yvette** à Viriat, 88 ans

Le 09/10/2014, **VERNOUX Eugène** à Mézériat, 90 ans

Le 19/10/2014, **DI DOMENICO Jean-François** à Mézériat, 54 ans

Le 21/11/2014, **LÈBRE Jean-Claude** à Bourg-en-Bresse, 72 ans

Le 25/11/2014, **GRILLET Serge** à Bourg-en-Bresse, 88 ans

Le 03/12/2014, **GREFFET née PERRET Gabrielle** à Hauteville-Lompnes, 86 ans

Le 09/12/2014, **VIVIAN Jean-Marc** à Viriat, 48 ans

Le 18/12/2014, **MARTIN Aimé** à Mézériat, 84 ans

11 Novembre



La Banda



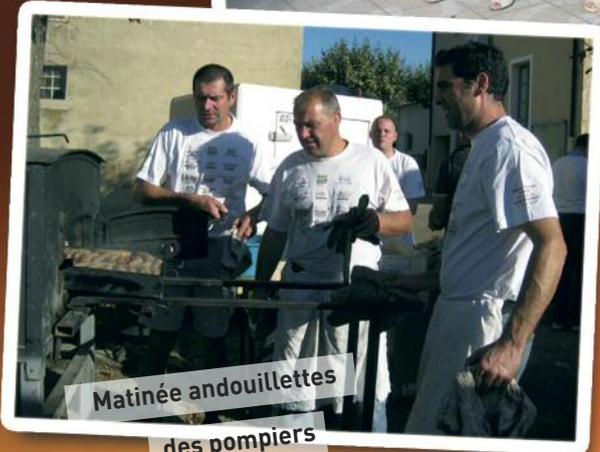
Club
Loisirs et Amitiés



Fleurissement



Matinée andouillettes
des pompiers



Les Cent Pas



Volley Club

